



Syndicat Mixte de Cohérence du Val de Rosselle

Mairie de Nousseviller Saint-Nabor
Monsieur Le Maire
19 Rue des Roses
57990 NOUSSEVILLER SAINT-NABOR

Freyming-Merlebach, le 24 juin 2024

Objet :

Révision du PLU de NOUSSEVILLER SAINT-NABOR – Avis sur le projet de PLU « arrêté ».

Monsieur le Maire,

Le 13 juin 2024, j'ai réceptionné, pour avis, le projet de Révision du PLU de votre commune (délibération du CM du 31 mai 2024).

En matière de compatibilité avec le SCoT en vigueur, ce projet n'appelle de ma part, aucune observation particulière.

Veillez recevoir, Monsieur le Maire, mes sincères salutations.

Le Président,
Jean-Bernard MARTIN



Adresse postale :